

Commune d'Arthonnay

Compte rendu du conseil municipal en date du 8 avril 2019

L'an deux mil dix neuf, le huit avril à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme ROUSSEAU Josiane – maire
Présents : Mme BONNEAU Noémie, Mrs LEONARD Jean Claude, CHATELAIN Jean Pierre, LEJAY Jacky, VERITA Jean Luc, BOSVIEUX Jean.
Absent excusé : Mr CERVEAU Gilles.
Secrétaire de séance : Mme BONNEAU Noémie

Après avoir entendu le compte rendu du 18 février 2019, le conseil l'adopte à l'unanimité

Délibération affectation des résultats 2018 :

Le conseil municipal après avoir entendu et délibéré sur le compte administratif, les résultats excédentaires reportés seront les suivants :
En section d'investissement = 72 764.92 €
En section de fonctionnement = 272 786. 88 €

Délibération pour le vote du taux des taxes :

Mme le Maire présente au conseil municipal l'orientation décidée en commission qui serait de ne pas augmenter les taux des taxes. Le conseil municipal délibère et décide de ne pas augmenter le taux des taxes communales :

Taxe habitation : 15.29 %	Foncier bâti : 11.28 %
Foncier non-bâti : 29.98 %	
Produit global attendu : 59 801 €	

Délibération pour le remboursement des frais de carte grise du nouveau véhicule :

Le paiement des frais relatifs à la demande de la carte grise du véhicule acheté, a dû être effectué par carte bleue par Mme le maire. Le montant correspondant s'élevant à 391.76 €, lui sera remboursé par mandat administratif.

Délibération pour les redevances occupations du domaine public :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal arrête le montant des redevances occupation du domaine public à la somme de :
ENEDIS : 209 € 00
ORANGE : 173 € 62

Délibération pour l'entretien du village :

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Sarl G Services
Prestation pour un montant 609.18 € et produits pour un montant de 913.32 €

Divers :

Programme ONF, le conseil municipal souhaite un rendez-vous avec les agents ONF afin d'obtenir des informations sur ce futur programme d'aménagement

Subventions accordées en 2018 : AST et l'Eolienne
Suite à divers problèmes, ces subventions non pas été versées donc seront doublées cette année et mandatées sur le BP 2019

Cérémonie du 8 mai : rendez-vous à 11 H 00 devant la mairie

Election européenne : Dimanche 26 mai

Séance levée à 21 heures 40
Le maire